



Pot de fleurs non fixé en guise de chicanes = voiture stationnée fortement endommagé

Par **Chti-Bougnat**, le 13/12/2021 à 09:49

bonjour,

la commune dans laquelle nous habitons à mis en place des pots de fleurs en guise de chicane pour ralentir nos fangio de la route... sur le principe, pas de problème!

par contre, le week-end dernier, un fangio a justement percuté le dit pot de fleur qui n'était pas fixé - de fait, la voiture stationnée sur une place prévue à cet effet s'est fait emboutir et partira peut-être épave :-)

Ma question est donc la suivante :

- le pot de fleur ne devrait-il pas être fixé pour éviter ce genre de désagrément ?

Merci par avance pour vos réponses

Par **LESEMAPHORE**, le 13/12/2021 à 11:00

Bonjour

Fixé ou pas ce n'est pas la question .

La commune est responsable de ce prejudice et doit vous indemniser .

Par **Chti-Bougnat**, le 13/12/2021 à 11:04

bonjour et merci pour votre réponse.

et ce, même si la voiture ayant causée l'accident est partie sans laisser de trace ?

Merci

Par **LESEMAPHORE**, le **13/12/2021** à **11:59**

Ce n'est pas la voiture qui à percuté vous dites .

C'est a la commune de se retourner contre l'auteur du degat au domaine public